

PRÉFET DE LA RÉGION
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

GDS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation
165 Rue Garibaldi
CS83858
69401 LYON Cedex 03

Téléphone : 04 78 63 25 65
Courriel : [sral.draaf-auvergne-rhone-
alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Fédération régionale des groupements de défense
sanitaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

23 rue Jean Baldassini
69 364 Lyon Cedex 07

Courriel : frgds.aura@reseauysa.com



Lyon, le 24 juin 2020

Mesdames et messieurs les maires des communes
d'Auvergne-Rhône-Alpes

OBJET : lutte contre le Frelon Asiatique

P. J. : affiche relative à la lutte contre le frelon asiatique en Auvergne-Rhône-Alpes

Madame, Monsieur le maire,

Le frelon asiatique est de plus en plus présent sur le territoire de notre région. La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, en partenariat avec la fédération régionale des groupements de défenses sanitaires, poursuit la lutte contre ce nuisible.

Afin d'informer les habitants de votre commune, vous trouverez ci-joint une affiche à mettre en place dans votre mairie.

Pour effectuer un signalement ou informer vos administrés, n'hésitez pas à communiquer l'adresse du site internet dédié : www.frelonsasiatiques.fr.

Vous avez également été destinataire d'un dossier technique qui vous a été adressé par mail, au cours de ces dernières semaines, offrant des informations complémentaires sur le sujet.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le maire, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,

Michel SINOÏR

Le président de GDS Auvergne Rhône-Alpes



David DUPERRAY